

Les atteintes multiples aux droits des journalistes au Cameroun en 2019 ont fait perdre une place au pays de Paul Biya, qui occupe la 135ème place au Classement mondial de la liberté de la presse 2021. Pourtant, en 2020 le pays était 134e selon le classement de Reporters Sans Frontières.

« Le Cameroun poursuit sa longue marche arrière en matière de liberté de la presse et fait désormais partie des pays les plus dangereux pour l'exercice du journalisme sur le continent. Le nombre pléthorique d'organes de presse souvent mis en avant par les autorités ne suffit pas à assurer un environnement favorable aux médias, et il n'est pas rare que les journalistes subissent détentions arbitraires et poursuites, notamment devant des tribunaux militaires ou des juridictions spéciales. » Cette observation est de Reporters Sans Frontières, faite à l'occasion de la 30ème Journée mondiale de la liberté de la presse 2021.

Molestés par les agents communaux

Au Cameroun, les hommes de media subissent chaque jour des représailles, des intimidations et font l'objet de plusieurs arrestations intervenant sous des motifs divers, souvent illégaux et arbitraires.

Les cas îles persécutions sont légions. Les derniers cas en date sont du 29 avril 2021, une équipe de reporters de Canal 2 International, composée entre autres de Hycenth Chia, journaliste et Bertrand Tsasse, preneur d'images. Hycenth Chia et Bertrand Tsasse seront tabassés par les agents de la commune de Yaoundé 5e au cours d'une couverture d'une manifestation émaillée de vives altercations entre conducteurs de motos-taxi et agents de cette commune, qui n'avaient pas manqué de molester aussi Jean Calvin Ndiango, ancien journaliste Reporter d'image à Vision 4, la chaîne africaine fondée par le milliardaire camerounais Jean Pierre Amougou Belinga.

Autres persécutions

Ces abus s'ajoutent à d'autres persécutions. Christophe Bo-biokono, Directeur de publication du journal Kalara, a été condamné à deux ans de prison avec sursis, 3800 euros d'amende et 15300 euros de dommages et intérêts pour «diffamation» et «outrage à corps constitué». Sa collaboratrice, Irène Mbezele, a elle, écopé de la même peine de prison assortie de 2300 euros de dommages et intérêts.

Il y a aussi le cas d'Amadou Vamouké, ancien directeur général de la Crtv, entre 2005 et

2016, incarcéré à la prison centrale de Yaoundé depuis juillet 2016. Amboise Awono de Vision 4, avait été molesté par la police chez Edgard Alain Mebe Ngo'o le 06 Mars 2019. 11 couvrait la perquisition au domicile de cet ancien Ministre des Transports à Yaoundé.

Caristan Isteri du quotidien Le jour, avait été molesté et enfermé chez Edgard Alain Mebe Ngo'o, ancien Ministre alors qu'il couvrait l'ambiance à son domicile après sa déchéance du fameux 03 Mars 2019. Ambe Macmillan de Waka Africa Media and The Statesman, fut enlevé par des présumés séparatistes le 21 février 2019 à Bamenda.

Paul Chouta...

Le 1er février 2019, Paul Chouta est agressé à coups de couteau par trois personnes non identifiées alors qu'il sort de son domicile à Yaoundé. L'agression est condamnée par les organisations de défense de la presse notamment Reporters sans frontières (Rsf) et le Comité pour la protection des journalistes (Cpj). Le 28 mai 2019, cinq officiers de police interpellent Paul Chouta. Emmené au Secrétariat d'État à la défense (Sed), il est accusé, sur la base d'une vidéo, de diffamation, injures à la suite des plaintes formulées par l'écrivaine franco-camerounaise Ca-lixthe Beyala.

David Enyegue du quotidien Le Jour, fut arrêté le 28 janvier 2019 à Douala par les Agents de Groupement Spécial d'intervention (Gso) de Yaoundé. Theodore Tchopa, Quotidien Le Jour arrêté le 28 janvier 2019 à Douala par Groupement Spécial d'intervention (Gso) de Yaoundé. Marxel Fonkwen de The Post, a interpellé par les éléments de la Police le 07 août 2018 à Kumba. Michael Dop-pas de Soleil Fm, a été interpellé le 28 novembre 2018 pour diffamation par le footballeur Samuel Eto'o a été jeté Prison Centrale de Yaoundé.

Mimi Meffo, Josiane Kouagheu...

Mimi Meffo, ancien employée d'Equinoxe TV a été interpellée le 07 octobre 2018 à Douala et jetée Prison Centrale de New-Bell. Mathias M »ouende du quotidien Le Jour, a été, le 28 octobre 2018, libéré après être entendu et passé une journée entière passée dans les locaux de la Police Judiciaire de Douala. Josiane Kouagheu de Reuters interpellée à Douala le 21 octobre 2018 les éléments de la Direction de la Surveillance du Territoire (Dsl) du Littoral. Kiven Brenda, de Radio Hot Cocoa a été arrêtée à Bamenda le 08 février 2017 par la police Judiciaire a débarqué dans son domicile et fouillé de fond en comble la maison sans un document de perquisition emportant son laptop.

Athia Azohnwi de Sun News-paper, arrêté pour la 3ème fois en l'espace de deux semaines par la police le 09 février 2017 à Buea. Amos Fongung de Guardian Post, arrêté par la police le 09 février 2017 à Buea et incarcéré à la Prison centrale de Yaoundé où il a été libéré 24 octobre 2018.

A côtés de ces succussions d'abus, les autorités camerounaises vantent les avancées démocratiques. L'organe de régulation et de consultation créée par décret n°2012/038 du 23 Janvier 2012 portant réorganisation du Conseil National de la Communication « régule » dans l'illégalité. Cet organe dont les décisions sont contestées, s'illustre aujourd'hui comme un organe de musèlement de la presse.

Le Soir
